

Sud-Kivu : guerre, chaos et violences sexuelles à l'encontre des femmes

Par Milena Merlino

Il est des visages, des expressions et des moments que l'on n'oublie pas. Ainsi, celui de la rencontre avec les femmes de l'association Matumahini, dans les faubourgs de Bukavu. Au terme de notre visite, l'une d'entre elles soulève le bras de sa voisine et nous lance « Vous voyez la blessure sur son bras ici ? Elle a reçu une balle alors qu'elle tentait de défendre sa fille que des militaires voulaient violer. Elle s'est interposée. Ils ont tiré ». La cicatrice fait froid dans le dos. Mais plus encore, c'est le regard soudainement perdu dans le vide de cette femme qui restera gravé dans nos mémoires. Une tristesse infinie semble l'envahir et on croit voir redéfiler dans sa tête les images d'un film qui la hanteront encore trop longtemps. Un silence plane sur l'assemblée et en nous monte cet intolérable sentiment d'impuissance se heurtant à la question : comment effacer la douleur ?

L'une des caractéristiques des conflits et tensions qui ont affecté la République Démocratique du Congo et qui touchent encore la région Est du pays est la violence exercée à l'encontre des femmes. Au Sud-Kivu, elles ont, par centaines, été victimes de ce phénomène qui semble caractéristique de l'époque contemporaine et qui s'inscrit dans ce que certains décrivent comme la « privatisation de la violence »¹, c'est-à-dire une agression dirigée délibérément contre les populations civiles en temps de guerre. Une étude remarquable a été réalisée par des organisations et réseaux congolais sur le thème des violences sexuelles perpétrées contre les femmes et filles au Sud-Kivu ces dernières années. Intitulée « *Le corps des femmes comme champ de bataille* », elle est le fruit de la collaboration du Réseau des Femmes pour la Défense des Droits et la Paix (RFDP), du Réseau des Femmes pour un Développement Associatif (RFDA) ainsi que d'Alert International et dresse une analyse détaillée de ce phénomène et de ses conséquences tout en tentant d'en identifier les causes².

L'un des constats de cette étude, corroboré par les témoignages que nous avons recueillis sur place, porte sur l'ampleur de ce phénomène et l'extrême cruauté qui y est liée. Il est malheureusement très difficile d'obtenir une estimation précise du nombre de victimes tant la honte et la peur de la stigmatisation les musèlent parfois. Certaines, par ailleurs, ont été froidement abattues après le méfait. Mais néanmoins, d'autres ont survécu et ont eu le courage de témoigner, même si dans la toute grande majorité des cas, le crime est resté impuni.

Le contexte actuel

L'extrême pauvreté³, la forte militarisation et la déliquescence de l'Etat congolais ont de toute évidence favorisé une insécurité générale dans plusieurs régions du pays, notamment au Sud-Kivu. Sur ce contexte viennent se greffer les corollaires de la guerre tels que les pillages des biens privés par les rebelles de tous bords, mais aussi le pillage organisé et illégal des ressources minières téléguidé par les Etats voisins (Rwanda et Ouganda), de même que par

¹ Turshen Meredith, Twagiramariya Clotilde : "Ce que font les femmes en temps de guerre", Paris, L'Harmattan, 2001.

² « Le Corps des femmes comme champ de bataille durant la guerre en RDC – Violences sexuelles contre les femmes et les filles au Sud-Kivu (1996-2003) » ; RFDA, RFDP, International Alert, 2004.

³ D'après MSF Hollande, le salaire journalier d'un travailleur manuel en 2002 s'élevait à 2 USD.

certaines multinationales ou hommes d'affaires étrangers peu scrupuleux. L'isolement forcé de la région en raison du réseau routier délabré⁴ contribue également à empêcher tout enrayement de la violence. Enfin, l'économie est, elle aussi, complètement déstructurée et la production agricole est nettement insuffisante, engendrant un déficit alimentaire chronique et de nombreux cas de malnutrition. En effet, d'une part, les sols sont surexploités en raison de la forte densité démographique aggravée par l'afflux massif de réfugiés rwandais et, d'autre part, 60% de la population du Sud-Kivu a été déplacée depuis la guerre en 1996, ceci limitant l'accès à la terre pour bon nombre de familles. Ces différentes caractéristiques illustrent un contexte général de pauvreté et de forte militarisation qui, dans le cas de la province du Sud-Kivu s'est révélé être un véritable terreau pour le développement d'une froide violence.

Enfin, la présence de nombreuses forces armées dans la région (RCD-Goma, APR, FAB, milices Maï Maï, FDD, FNL, milices Banyamulenge et milices rwandaises Hutu⁵) contribue à semer la terreur parmi les populations civiles. Impliquées dans des jeux d'alliances fragiles et changeantes, elles se composent souvent de factions d'origines diverses et, selon 83% des victimes interrogées, elles sont souvent déstructurées et participent à des activités économiques prédatrices. La plupart, en effet, ne perçoivent qu'une rémunération irrégulière ou sont tout bonnement impayées (à l'exception des militaires de l'APR). L'arme, les menaces et le viol sont donc des moyens utilisés par ces forces armées pour faire pression sur les populations et s'approprier leurs biens ou tenter de contrôler un territoire. La région de Kalehe est, par exemple, particulièrement militarisée en raison des richesses minières dont regorge le sous-sol. Selon les habitants, ce sont principalement les milices rwandaises hutu qui y commettent des exactions. En ce début d'année 2006 encore, 2.400 civils ont fui leur village après des attaques perpétrées par ces groupes rebelles.

La situation des femmes et le poids de la tradition

Dans ce contexte de délabrement économique, la survie des familles passe souvent par la femme. Très souvent, les maris sont sans emploi ou fonctionnaires de l'Etat et donc peu ou pas payés. Certaines ont perdu leur conjoint dans la guerre ou d'autres ont été abandonnées par le leur. Si 80% de la population du Sud-Kivu vit de l'agriculture, ce sont les femmes, dans 70% de ces cas, qui cultivent la terre. D'autres subsistent grâce à l'économie informelle et le petit commerce. Vivant souvent déjà dans la pauvreté, beaucoup ont été délestées de leurs outils de travail et de leurs biens à la suite de pillages ; certaines, fuyant les combats, ont également perdu leur terre.

Sur ces éléments actuels vient se greffer parfois le poids de la tradition qui, trop souvent, a empêché la femme d'avoir accès à l'éducation et à l'information, l'a poussée dans le mariage précoce et/ou forcé. Face à cela, les mécanismes de promotion de la population féminine sont faibles ou, tout simplement, les structures mises en place par l'Etat ne disposent pas de moyens financiers pour réaliser un travail efficace.

Enfin, en tant que victime de violences sexuelles, la femme voit souvent peser sur elle le regard réprobateur de la communauté et, dans certains cas, fait office de bouc émissaire pour

⁴ On estime que 80% des routes de la région sont des pistes ou carrément impraticables.

⁵ Armée du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD-Goma), Armée Patriotique Rwandaise (APR), Forces Armées Burundaises (FAB), Forces de Défenses de la Démocratie (FDD) et Forces Nationales de Libération (ces deux dernières étant des milices burundaises Hutu). A celles-ci, il convient d'ajouter encore les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) qui regroupe des milices rwandaises Hutu dont les Interhamwé qui ont participé au génocide du Rwanda en 1994.

toutes les humiliations vécues dans le village. Et lorsqu'elle tombe enceinte à la suite d'un viol (6% des cas répertoriés par l'étude), l'enfant qui naîtra sera le symbole et le rappel vivant de ces douloureux moments, générant souvent une stigmatisation sans appel.

Caractéristiques des violences sexuelles et conséquences

Aucune tranche d'âge de la population féminine n'a été épargnée par la violence sexuelle. Si cette dernière a touché principalement les femmes de 15 à 49 ans, certains s'en sont pris également à des enfants et des femmes plus âgées. En grande majorité, ce sont donc des femmes en âge de procréer qui ont été victimes, ce phénomène générant d'importants problèmes en termes de santé reproductive dans la région.

Ainsi, 91.5% des victimes interrogées dans le cadre de l'enquête souffrent d'affections physiques diverses consécutives au viol. La grande majorité d'entre elles (70%) n'ont reçu aucun traitement médical, soit par peur de devoir parler de ce douloureux épisode de leur vie, soit en raison de l'inaccessibilité de centres médicaux ou parce qu'elles n'ont simplement pas les moyens d'assumer de tels frais. Il est vrai que la déstructuration du système de santé constitue une difficulté supplémentaire de taille dans ce contexte. Outre la santé reproductive affectée par les sévices corporels subis, il ne faut pas oublier les infections liées aux maladies sexuellement transmissibles et notamment le VIH/SIDA. S'il est très difficile de disposer de chiffres précis en la matière, le risque d'avoir été infectées est néanmoins très élevé pour ces femmes, sachant que selon une étude de Human Rights Watch⁶, 60% des militaires engagés dans la guerre au Congo sont séropositifs.

Enfin, il ne faut pas minimiser les conséquences psychologiques et sociales résultant de ces viols. 91% des femmes interviewées disent souffrir de troubles tels qu'anxiété, honte et le dégoût de soi, etc.

A ces problèmes médicaux et psychologiques, il faut ajouter le rejet fréquent du mari et de la belle-famille, la stigmatisation par les communautés...autant de lourdes épreuves qui s'ajoutent encore à celles subies par la victime.

Autre caractéristique des victimes, 76% d'entre elles sont issues des couches défavorisées de la population et vivent du travail aux champs. C'est d'ailleurs souvent lorsqu'elles exerçaient leur activité dans un endroit isolé qu'elles ont été victimes de leurs agresseurs. Dans la majorité des cas (79%), il s'agissait de viols collectifs, parfois suivis de viol forcé entre membres d'une même famille : mère et fils, père et fille, frère et sœur, avec tous les traumatismes qui peuvent résulter de tels actes, voire une déstructuration consécutive de la famille qui n'est pas à même de gérer « l'après ».

Quant aux assaillants, il n'est pas toujours facile de les identifier clairement. A part les femmes ayant été séquestrées, parfois pendant de longues périodes, et qui peuvent donc avoir une idée précise de leurs agresseurs, les autres se basent très souvent sur des critères physiques, morphologiques (qui sont moins fiables) pour déterminer l'origine de ceux-ci ou encore se réfèrent à la langue qu'ils parlaient ou à leur accent (aspects plus fiables). Les enquêteurs ont donc dû établir de nombreux recoupements au terme desquels ils ont pu déterminer que tous les combattants, sans exception, ont participé à de telles violences.

⁶ « La guerre dans la guerre : violences sexuelles contre les femmes et les filles dans l'Est du Congo », Human Rights Watch, New York, 2002.

Néanmoins, de nombreux témoignages font état d'une brutalité extrême de la part des Interhamwé rwandais qui, avec les FDD, ont perpétré la plus grande majorité des viols. Certes, les forces étrangères semblent donc impliquées dans la plupart des cas, mais les combattants congolais sont eux-mêmes loin d'être blanchis dans les témoignages⁷ !

Le viol en tant qu'arme de guerre : pourquoi ?

De nombreuses victimes pointent le manque de structuration et d'encadrement des combattants comme une des raisons principales du viol. Certains agresseurs semblent notamment avoir agi sous l'emprise de la drogue⁸. Souvent, c'est la pauvreté frappant les assaillants qui motive leur agression. Ainsi, le pillage des biens et des produits agricoles peut être un des buts premiers de ceux-ci. Dans certains cas, cela les amène à séquestrer leurs victimes qui se transforment alors en force de travail et en esclaves sexuelles ; un emprisonnement qui peut parfois durer plusieurs mois voire plusieurs années. Des prises d'otages avec demandes de rançons sont également fréquentes. En d'autres termes, l'étude souligne donc que le viol, très souvent, est un acte de violence économique.

Mais la pauvreté n'explique pas tout. Très souvent, la logique de guerre et la vengeance à l'égard de troupes ennemies imprègnent la volonté des assaillants. Dans d'autres cas, l'acte s'apparente à un rituel pour capter ou neutraliser des pouvoirs magiques, selon les croyances de certains. Enfin, la volonté d'humilier, tout simplement, est très souvent manifeste.

57.3% des femmes témoignent également d'une volonté claire d'exterminer le peuple congolais dans le cas où les agresseurs sont issus de troupes étrangères. Elles en veulent pour preuve que seul un tel plan peut expliquer que l'on se soit attaqué à des enfants ou à des femmes âgées. En outre, elles ont clairement conscience des enjeux économiques qui se cachent derrière les richesses de leur pays et de la volonté d'autres puissances d'exploiter celles-ci à leur profit. Sachant, en outre, que la survie d'une famille dépend souvent de la mère et de la femme, c'est toute l'économie d'une région qui pâtit de tels actes. En effet, souvent physiquement et moralement affaiblies, les victimes ne sont plus toujours à même de poursuivre leurs activités de subsistance. D'autres évoquent également une politique délibérée de propagation du SIDA pour mettre à genoux toute la région. Enfin, il ne faut pas oublier qu'en s'attaquant à la santé reproductrice des femmes, c'est l'avenir direct de ces populations qui est menacé.

Quelles solutions ?

Outre le fait qu'un climat d'impunité prévaut (en dépit des dispositions légales existantes), les institutions congolaises n'ont pas été à même d'apporter des solutions durables et constructives à ce grave problème. Très souvent, les autorités locales se sont montrées elles-mêmes dépassées par le contexte général de violence. Pour les victimes, ces portes se sont donc fréquemment refermées.

Pour le moment, c'est la société civile qui, en grande partie, tente d'apporter une réponse à ces victimes. Certaines associations se montrent particulièrement actives, comme celles ayant réalisé l'étude en question ; mais leurs moyens financiers et humains sont extrêmement

⁷ Ex : 27% des victimes ont été violées par les Interhamwé, 26.6% par les FDD et 20% par des rebelles du RCD.

⁸ D'après l'étude, le chanvre indien produit au Sud-Kivu même s'échange contre des sommes allant de 1 à 15 USD.

limités. Courageusement, elles font néanmoins un travail de dénonciation, orientent les victimes vers des structures sociales et médicales compétentes, les informent quant à leurs droits, etc.

Mais, pour que les choses changent, c'est le contexte général, dans ses multiples aspects, qui doit changer. L'avenir du Congo, notamment après les élections du mois de juin 2006, nous dira si la paix pourra véritablement s'installer de façon durable dans ce pays. Outre les questions de politique interne, il faudra voir comment sera gérée la question des incursions armées depuis les Etats frontaliers ainsi que celle du pillage des richesses du sous-sol. Par ailleurs, sans une réelle structuration de la société et de ses institutions, il sera impossible de mettre fin à la situation chaotique qui prévaut actuellement. Enfin, la pauvreté s'est révélée être un aspect-clé de la problématique. L'avenir du Congo, et notamment la question des violences faites aux femmes, exige donc une véritable solution à cet écheveau de problématiques.